

## CONTRAT DEPARTEMENTAL DE SOLIDARITE TERRITORIALE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES SAINT-MEEN MONTAUBAN

### ACTUALISATION DE LA PROGRAMMATION DE FONCTIONNEMENT 2024 :

La programmation de fonctionnement 2024 du contrat départemental de solidarité territoriale de la Communauté de communes Saint-Méen Montauban a été validée lors de la Commission permanente du 10 juin 2024, avec un reliquat de 5 816 €.

Thématique	Intitulé de l'action	Nom du maitre d'ouvrage	Montant de l'action	Auto-financement	Subvention du <i>DEPARTEMENT</i>		Subventions Autres financeurs
ACTIONS SOCIALE JEUNESSE	Le consentement, vous êtes d'accord ?	CCSMM	11 640€	5 824 €	5 816€	49,96%	
Total					5 816€		
Montant du reliquat 2024					0€		
Montant total de l'enveloppe de fonctionnement 2024					99 080 €		